

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.214 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - JEUDI 6 JANVIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 0.50
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 5 Mois 6 Mois Un An
5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Les abonnements du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Les bons Apôtres !

Les Boches, qui ont si longtemps affiché avec une prodigieuse outrance, de cynisme leur mépris de toutes les conventions et de tous les traités, s'avisent aujourd'hui de vouloir jouer aux bons apôtres. Après dix-sept mois d'une guerre qu'ils ont déchaînée comme le plus lâche des gueux-épousés et qu'ils ont conduite comme une monstrueuse entreprise de cambriolage et d'assassinat, voici qu'ils semblent s'écouler brusquement de leur cahuchemar. Affectant de répudier les ignobles doctrines de leurs hommes d'Etat, de leurs chefs militaires, de leurs philosophes, de leurs théologiens, de leurs professeurs et de leurs journalistes, ils préchent hypocritement la probité, la loyauté, la douceur, un retour aux nobles sentiments qui devraient en effet régir les rapports entre les peuples civilisés.

Le Berliner Tageblatt vient de publier à ce sujet un article qui témoigne d'une folle inconscience. Le grand organe d'outre-Rhin y déplore avec le plus grand sérieux de ces temps troublés où il semble qu'il n'y ait plus ni foi ni loi : « La foi dans la valeur de la parole donnée, dans les traités, déclare-t-il, est gravement ébranlée, parce que, de tous côtés, il semble qu'on y a porté atteinte. Des gens sérieux et sensés disent même qu'il n'est plus possible de conclure des traités. Et pourtant, si on ne veut pas faire éternellement la guerre, il faudra bien signer un traité de paix après la catastrophe qui s'est abattue sur l'Europe. Il faudra que la fidélité et la bonne foi dominent et donnent aux traités entre peuples civilisés la valeur qu'ils ont malheureusement perdue. »

Vous voyez comme nous connaissons mal ces pauvres Boches tant calomniés... Que veulent-ils, au fond ? Ils demandent que l'on puisse croire désormais à la parole donnée et aux traités ajoutés aux traités. Ils souhaitent que les peuples civilisés puissent s'accorder honnêtement entre eux. Ils forment le vœu que la bonne foi et la confiance régnent entre les nations... Comme l'enfer, l'Allemagne d'aujourd'hui est parée de intentions les meilleures.

Quel dommage que les mêmes serpilleries n'aient pas animé l'Allemagne d'hier et d'aujourd'hui ! L'Allemagne d'aujourd'hui, l'Allemagne de tous les jours ! Les Boches, alors, n'auraient pas considéré les traités comme des chiffons de papier, et leurs signatures. Ils n'auraient pas méconnu toutes les règles, ils n'auraient pas déchiré toutes les conventions internationales. Ils n'auraient pas foulé aux pieds le droit des gens. Ils ne se seraient pas rendus coupables de tous les abominables forfaits et de tous les infâmes attentats qui ont à tout jamais déshonoré leur pays. Tout ce peuple allemand, avec son kaiser en tête, s'est révolté comme un ramassis de sombres crapules ne reculant devant l'atrocité d'aucun crime. De quel front ose-t-il se présenter maintenant comme l'avocat de la loyauté internationale et du droit européen ?

On nous annonce d'autre part que l'ancien secrétaire d'Etat allemand Dernburg a proposé, pour empêcher le renouvellement de conflits sanglants, de créer des conventions arbitrales avec sanction. « La puissance qui se refuse à respecter une convention arbitrale, ajoute la dépêche qui nous apporte cette nouvelle, serait boycottée économiquement par tous les autres Etats. On supprimerait ainsi son commerce et tous ses moyens de communication. M. Dernburg a le sentiment qu'un boycottage mondial de cette envergure briserait toute résistance sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'emploi des armes. » Cette manifestation de prétendus sentiments pacifistes de l'Allemagne est à joindre à l'article du Berliner Tageblatt : l'une et l'autre portent la même marque d'impudence.

Un des plus fameux doctrinaires de l'Allemagne moderne, Treitschke, a écrit : « Un Etat ne peut lier sa volonté pour l'avenir vis-à-vis d'autres Etats ». M. Dernburg aurait-il oublié cette maxime boche ? Assurément non. Et il n'a pas pu oublier non plus cette doctrine du professeur Lasson : « Un Etat ne saurait logiquement admettre au-dessus de lui, sans disparaître par le fait, aucun tribunal dont il doive accepter les décisions. Entre les Etats ne peut régner que la guerre. Le conflit est l'essence même et la règle des relations entre Etats ; l'amitié n'est que hasard et exception ». C'est le même hère professeur qui a écrit encore : « Entre Etats, il n'y a qu'une force de droit : le droit du plus fort... Il est donc parfaitement raisonnable que des guerres aient lieu entre les Etats... Ce n'est pas une question de droit, c'est une question d'intérêt d'observer les traités... Qui a la force peut créer un nouvel état de choses qui sera aussi bien le droit que le précédent. Le faible est, malgré tous les traités, la proie du plus fort, aussitôt que ce dernier le veut et le peut ». Et Maximilien Harden a dit avec sa rude franchise : « Nous ne comparaisons pas devant le tribunal de l'Europe ; nous ne reconnaissons pas semblable juridiction. Notre force créera une loi nouvelle en Europe. »

Envisagée à la lumière de ces textes qui expriment aussi nettement que possible la pensée germanique dans toute son horreur que devient la proposition Dernburg ? Elle n'apparaît plus que comme un ridicule atrape-nigaud. Mais il n'y a plus de peuple assez naïf en Europe pour se laisser prendre à de tels pièges.

La vérité est que les Boches s'avisent un peu tard de jouer ainsi aux bons apôtres parce qu'ils se sont rendus compte qu'ils n'étaient pas assez forts pour imposer cette « loi nouvelle » que, dans l'espérance du directeur de la Zukunft, la force allemande devait créer en Europe. On connaît le mot cynique de Frédéric II : « Si l'y a à gagner à être honnête homme, nous le serons, et si l'on a de la peine à reconnaître sous ce masque grotesque sa face grimée de bandit. Et les nations civilisées restent plus résoluës que jamais à lutter jusqu'à ce qu'elles aient réussi à l'abattre. »

CAMILLE FERDY.

Les Vœux du général Joffre à l'Armée française

Le Bulletin des Armées publie l'ordre du jour suivant du général Joffre aux armées françaises :

Soldats de la République !

Au moment où se termine cette année de guerre, vous pouvez tous considérer votre œuvre avec fierté, et mesurer la grandeur de l'effort accompli.

En Artois, en Champagne, en Vosges et dans les Vosges, vous avez infligé à l'ennemi des échecs retentissants et de plus en plus sanglants, incomparablement plus élevés que les nôtres. L'armée allemande tient encore, mais elle voit diminuer chaque jour ses effectifs et ses ressources. Obligée de soutenir l'Autriche défaillante, elle doit rechercher, sur des théâtres secondaires, des succès faciles et temporaires qu'elle a renoncé à remporter sur les fronts principaux.

Toutes les colonies de l'Allemagne sont isolées dans le monde ou tombées entre nos mains. Au contraire les Alliés se renforcent sans cesse. Maîtres incontestés de la mer, ils peuvent se ravitailler facilement, alors que les empires du centre, épuisés financièrement et économiquement, en sont réduits à ne plus compter que sur notre désaccord ou notre lassitude. — Comme si les Alliés qui ont juré de lutter à l'outrance étaient disposés à violer leur serment au moment où va sonner pour l'Allemagne l'heure du châtiement ! — Comme si les soldats qui ont mené les plus rudes combats n'étaient pas de taille à tenir malgré la boue et le froid !

Soyez fiers de notre force et de notre droit ! Ne songez au passé que pour y puiser des raisons de confiance ! Ne songez à nos morts que pour jurer de les venger !

Pendant que nos ennemis parlent de paix, ne pensons qu'à la guerre et à la victoire !

Adieu d'une année qui sera, grâce à vous, glorieuse pour la France, votre commandant en chef vous adresse, du fond du cœur, ses vœux les plus affectueux.

J. JOFFRE

Au grand quartier général des armées françaises, le 29 décembre 1915.

Comment est organisée l'Aviation allemande

Deux officiers aviateurs allemands, pris au piège dans un secteur du front nord-ouest russe, après que l'aéroplane, atterri par un éclat de shrapnell, fut forcé d'atterrir, racontent à un rédacteur du *Rousskoi Slovo* d'intéressants détails sur l'organisation du service d'aviation dans l'armée allemande :

Il existe trois catégories d'aéroplanes de guerre. La première appartient les « appareils éclairés », qui se distinguent par la solidité de leur construction, leurs qualités de résistance et leur grande provision de combustibles. Les aéroplanes de ce type permettent de faire des reconnaissances sur de très grandes distances. Comme type de construction, ce sont pour la plupart des Albatros biplans. Ces aéroplanes, plus mobiles que les autres, les remplacent de plus en plus. Ces derniers temps, on a introduit des aéroplanes avec ailes transparentes, dont l'effet est imprégné d'une composition secrète. La transparence des ailes, si elle ne fait pas les aéroplanes tout à fait invisibles, trompe toutefois sur leur éloignement de la terre en les faisant toujours paraître plus hauts qu'ils ne sont et en rendant de cette manière la visée plus difficile.

Le deuxième groupe se compose d'avions destinés à l'attaque et à la lutte contre les avions ennemis. A ce groupe appartient aussi un nouveau système d'aéroplane à deux queues ou à la racelle, blindée et munie de deux mitrailleuses en avant, et en arrière est placée au milieu, entre les fuselages des deux queues, un moteur de 250 chevaux-vapeur. Parmi les monoplane de ce groupe se trouvent des appareils du système Pecker, avec deux mitrailleuses qui tirent à travers l'hélice.

Au groupe des aéroplanes destructeurs appartient un tout nouveau type d'aéroplane que les aviateurs allemands désignent de dé-

522^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 5 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Au cours de la nuit, après un bombardement violent, les Allemands ont prononcé une assez forte attaque contre nos tranchées, entre la cote 193 et la butte de Tahure. Ils ont été complètement repoussés.

Aucun événement important sur le reste du front.



EN ARGONNE : Un groupe de patrouilleurs méridionaux

De gauche à droite : le 2^e, caporal Auguste Larose, de Marseille ; le 3^e, notre collaborateur, le sergent Raymond ; le 4^e, lieutenant Gaudot Max, de Toulon ; le 5^e, caporal Antoine Giacometti, de Marseille ; le 6^e, Hippolyte Gay, de Marseille ; en bas, assis, le soldat Minuelli, de Marseille.

crire comme représentant un secret militaire. Ces aéroplanes, hautement appréciés par l'état-major allemand, sont toujours derrière les lignes allemandes, ayant comme but principal la défense contre les escadrilles ennemies.

A la troisième catégorie, appartiennent les aéroplanes portant des appareils de télégraphie sans fil, ils servent à la correction du feu de l'artillerie et à d'autres signaux.

En outre, des mêmes avions prisonniers, l'Allemagne souffre beaucoup du manque de benzine et d'huiles à graisser les moteurs. La dure nécessité d'économiser la benzine et l'huile explique la réduction visible de l'activité des aviateurs allemands.

PROPOS DE GUERRE

« Pâtisserie ! »

J'ai connu à Nice, il y a une dizaine d'années, un Autrichien avec qui le hasard de la vie cosmopolite m'avait mis en relations. Cet Autrichien était Viennois. C'était un fort aimable homme qui aimait beaucoup la France, comme, d'ailleurs, la plupart des Viennois. Nos rapports étaient empreints de la plus grande cordialité et d'autant plus que mon homme ne connaissait pas un mot de français et que je ne connaissais moi-même pas un mot d'autrichien.

Quand je dis qu'il ne connaissait pas un mot de français, l'exagère, il en connaissait un : le mot « pâtisserie ». Ce seul mot lui suffisait pour vivre. Parfois, en pleine rue, s'arrêtait net, parlait la tête la première, traversait la chaussée et entraînait chez un pâtisseries. Il y restait quelques instants et en ressortait l'air satisfait, en s'esuyant les moustaches.

Quand nous allions au café et que venait son tour de commander, il ne demandait ni café, ni apéritif, ni bière, il regardait le garçon bien en face et articulait : « Pâtisserie ! ». Si, par hasard, il n'y en avait pas, il fallait aller en chercher. On lui apportait alors une assiette remplie de gâteaux que mon homme faisait disparaître en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Ce goût excessif pour la « pâtisserie » m'amusa et m'intriguait. Je résolus d'en avoir l'explication. A l'aide d'un dictionnaire, j'apprenais que cette passion pour les crêpes, les feuilletés, etc., n'avait rien d'exceptionnel ; tous les Viennois aiment de cette façon la pâtisserie. On peut, paraît-il, lui supprimer la viande, le pain, voire même la bière, à condition qu'on leur laisse leurs gâteaux. C'est pourquoi la pâtisserie viennoise est si répandue, réputation qui est fort justifiée au dire des gens qui ont vécu dans la capitale autrichienne.

Vous vous demandez à quoi rime ma petite histoire ? A ceci. Je lis dans un journal neutre que la fabrication de pâtisserie a été tenue en vigueur le 23 décembre. Il est interdit d'employer de la farine de blé ou de seigle. On ne peut y utiliser que de la farine artificielle (?) et seulement deux fois par semaine. La pâte au beurre et la pâte feuilletée sont supprimées, sous peine d'amende.

Vous comprenez qu'en lisant cela, je n'ai pu m'empêcher de me rappeler mon mangeur de gâteaux, lequel, s'il n'est pas sur le front, ou mort, à l'heure actuelle, doit être bien malheureux et maudire sans réserve son vieux parchemin d'empereur qui l'a mis dans une pareille situation.

ANDRÉ NEGIS

Le Blocus de l'Allemagne

Un mémorandum anglais

Londres, 5 Janvier.

Le gouvernement anglais publie un mémorandum qui est à la fois une explication et une défense de la politique du blocus établie contre l'Allemagne.

Bien que tous les faits relatifs aux résultats de cette politique ne soient pas compris dans ce mémorandum, le gouvernement assure que le commerce d'exportation allemand a été matériellement dépourvu.

D'autre part, des produits importants, comme le coton, la laine et le caoutchouc, ne peuvent plus être importés en Allemagne.

En outre, il n'est possible de s'y procurer les graisses et les huiles qu'à des prix énormes. Le mémorandum continue en disant que le blocus n'empêche pas absolument toutes les denrées de pénétrer en Allemagne, ce qui est pour ainsi dire impossible, mais son succès est déjà grand, son efficacité augmente chaque jour et cela sans qu'il y ait eu aucun froissement sérieux avec les pays neutres.

Pour échapper aux Sous-marins

La route par le cap de Bonne-Espérance

On sait que les Compagnies de navigation du Japon et de la Hollande ont décidé de ne plus faire suivre à leurs paquebots qui font la navigation entre l'Orient et les eaux européennes la route par le canal de Suez, en raison des torpillages des sous-marins allemands, et de leur faire contourner le sud de l'Afrique comme avant l'ouverture du canal.

Il est à considérer que cette route détournée augmente de beaucoup la durée de la navigation. On peut facilement s'en rendre compte par le relevé des distances ci-dessous. Les navires se rendant de Saigon à Marseille par exemple feront le même trajet qu'actuellement jusqu'à Colombo, au sud de Ceylan, dans l'océan Indien, mais à partir de ce point, le navire devra descendre au Sud au lieu d'aller vers Aden dans l'Ouest. Voici le chemin qu'il parcourt :

De Colombo à Capetown..... 4.440 milles
De Capetown à Dakar..... 3.710 —
De Dakar à Marseille..... 2.240 —

Total..... 10.390 milles

Le chemin suivi actuellement étant de 5.100 milles de Marseille à Colombo, c'est donc près de 5.200 milles de plus ou quatorze jours de navigation à 15 nœuds, vitesse normale pour les paquebots de Saigon.

En ce qui concerne l'Angleterre, la différence n'est pas aussi sensible. La route, qui est à l'heure actuelle de 6.800 milles entre Plymouth et Colombo, dépassera 10.000 milles et les paquebots japonais comptent dix jours de traversée de plus.

IL Y A UN AN

Mercredi 6 Janvier

Des avions allemands au-dessus de Dunkerque sont chassés par les batteries françaises ; actions de sape autour de Lille, de Noyon (région de Lassigny), de Reims, de Fère (Aisne) ; des attaques allemandes sont repoussées à la Ferme d'Alger (est de Reims), sur la route du Four-de-Paris à Varennes (Argonne), à Watvillier et près de Kolschlag (Haute-Alsace) et autour d'Altkirch ; des actions d'artillerie ont lieu autour de Verdun ; l'ennemi bombarde l'hôpital de Thann (Alsace).

Dans le Bosphore, le Geben est très endommagé par deux mines.

La Mission de la Paix

Amsterdam, 5 Janvier.

Une dépêche de Berlin annonce que le gouvernement allemand a permis à l'expédition Ford de se rendre à La Haye en passant par l'Allemagne. Il serait défendu aux membres de l'expédition de quitter leur train spécial pendant leur traversée du territoire allemand, ainsi que de porter des manuscrits, des imprimés (sauf appareils photographiques).

Les membres de la mission vont recevoir des passeports des mains du consul général d'Allemagne à Copenhague. Ils quitteront cette ville vendredi.

La majorité des membres de l'expédition quittera l'Europe le 12 janvier, par le vapeur Rotterdam. Une délégation restera seule à La Haye.

Lire à la 4^e page

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

LA GUERRE

L'avance russe en Bukovine

Nos alliés menacent le point de jonction des armées austro-allemandes

Le consul de Norvège à Salonique est arrêté comme complice de nos ennemis

Paris, 5 Janvier.

La Légation de Serbie nous communique la note suivante :
Son Altesse le Prince de Monaco a reçu hier, dans une longue audience, le ministre de Serbie, M. Vesnitch, et lui a remis 10.000 francs au profit des Œuvres de bienfaisance serbes. Nous croyons savoir, en outre, que le prince Albert va offrir l'hospitalité dans les ambulances et les hôpitaux de sa principauté à quelques officiers serbes blessés ou convalescents.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 5 Janvier.

Des opérations engagées en Bukovine, dans la région de Czernowitz, nous ne savons rien, en dehors de la brève dépêche d'agence qui annonce l'évacuation de cette ville par les Autrichiens. On a soin de rappeler que celle-ci a changé déjà trois fois de mains depuis le commencement de la guerre, mais ceci ne diminue pas l'importance de l'événement.

Après le mouvement offensif d'avance et de recul, dans une étroite mortelle, il arrive un moment où l'un des adversaires réussit à faire définitivement l'autre. Comme je l'écrivais hier, la bataille engagée de ce côté peut être très grosse de conséquences. La reprise par les Russes de Czernowitz influencera fortement l'opinion.

Il est possible, d'ailleurs, que l'offensive de nos alliés ait ce but particulier plutôt qu'un but stratégique.

Il est possible aussi qu'elle ne soit que le prélude d'une action de plus vaste envergure. Elle risquerait une nouvelle fois l'invasion de la Galicie et Lemberg. Ce qui permet de le supposer, c'est que cette offensive ne se borne pas au secteur de Czernowitz, mais se dirige dans les deux directions de Lemberg.

On annonce, pour la dixième fois, comme tantement, le départ de la marine britannique du camp retranché de Salonique, mais, d'autre part, on note des rumeurs de mécontentement de plus en plus accentuées chez les Bulgares, tandis que la cause de l'Entente paraît gagner du terrain tous les jours en Roumanie.

MARIUS RICHARD

Un « Livre Blanc » anglais sur la guerre sous-marine

Fièvre réponse à l'Allemagne

Londres, 5 Janvier.

Un Livre Blanc publié hier contient le mémorandum par lequel l'Allemagne réclame la mise en accusation, pour assassinat, du capitaine du croiseur auxiliaire allemand le *Baralong*, qui en août dernier, a coulé en vue de la côte d'Irlande un sous-marin allemand. Le mémorandum renferme des imputations d'inhumanité contre la Marine britannique. Les faits avaient été mentionnés dans le récent discours du chancelier de Bethmann-Hollweg au Reichstag.

Sir Ed. Grey répond le 4 décembre : Le gouvernement de Sa Majesté note avec une grande satisfaction, quoique avec quelque surprise, la vive sollicitude manifestée aujourd'hui par le gouvernement allemand pour la défense des principes d'une guerre civilisée et son vif désir de voir des châtiements légitimes appliqués à ceux qui les transgressent de propos délibéré. Il est vrai que l'incident qui a tout à coup remis en mémoire au gouvernement allemand l'existence de principes de cette nature, est un de ceux dans lesquels les prétendus criminels se trouvent être Anglais et non Allemands ; mais le gouvernement de Sa Majesté ne suppose pas un seul instant qu'on veuille indument restreindre la portée de l'enquête judiciaire que l'on juge convenable d'instituer. Il est évident, en effet, que choisir l'affaire du *Baralong*, pour servir d'objet spécial à une enquête, serait le comble de l'absurdité.

En supposant même que les légations acceptées par le gouvernement allemand fussent acceptées telles qu'elles par le gouvernement britannique, ce qui n'est pas le cas, l'accusation portée contre le capitaine de l'équipage du *Baralong* est négligeable en comparaison des crimes qui semblent être commis de propos délibéré sur terre et sur mer, par les officiers allemands contre les combattants et les non-combattants. Sans doute, le gouvernement allemand fera valoir que le nombre de ses allégations accablantes à tel point tout tribunal chargé de les examiner, qu'il serait parfaitement impossible à la justice d'accomplir sa tâche. Si, par exemple, une armée entière est accusée d'assassinat, d'incendie de village et de viol, il est évidemment impossible d'ouvrir une enquête séparée pour chaque individu impliqué dans ces crimes.

Les considérations pratiques ne peuvent pas être négligées et le gouvernement britannique en reconnaît la force. Il serait donc exposé, pour le moment, à limiter les investigations judiciaires aux accusations portées contre les officiers allemands et britanniques en mer, et si cette limitation était jugée encore insuffisante, il se contenterait d'attirer l'attention sur les trois incidents navals survenus dans la même période de quatre-vingt-huit heures où le *Baralong* coula un sous-marin et sauva le *Nyosian*.

Le premier incident est celui où un sous-marin allemand a torpillé et coulé l'*Arabic* sans donner d'avertissement à ce navire marchand, et sans faire aucun effort pour sauver l'équipage qui ne résistait pas. Quarante-sept non combattants ont été ainsi cruellement envoyés à la mort. On assure que cet acte de barbarie, quoique parfaitement conforme à la politique du gouvernement allemand, dans le début, était contraire aux ordres récemment promulgués. Si en est ainsi, la responsabilité du commandant du sous-marin en est accrue et le gouvernement britannique n'a reçu aucun avis montrant que les autorités allemandes aient, dans ce cas,

suivi la marche qu'elles recommandent pour l'équipage du *Baralong* et aient fait juger le commandant du sous-marin allemand, pour crime d'assassinat.

Le second incident s'est produit le même jour : un contre-torpilleur allemand a torpillé un sous-marin britannique échoué sur le littoral danois ; le sous-marin n'y avait pas été poursuivi par le contre-torpilleur ; le sous-marin était dans les eaux neutres et incapable d'attaquer ou de se défendre. Le contre-torpilleur allemand a ouvert le feu et lorsque l'équipage a tenté de gagner le rivage à la nage, le contre-torpilleur a tiré contre les marins apparemment sans autre but que de tuer un ennemi sans défense.

Il n'avait pas la excuse de la surexcitation du combat, car l'équipage du sous-marin britannique n'avait rien fait pour soulever la colère de l'adversaire. Il ne venait pas d'assassiner 47 non-combattants innocents ; il ne commettait aucun acte préjudiciable aux intérêts allemands. Autant que le gouvernement britannique connaisse les faits, les marins et officiers de ce contre-torpilleur ont commis contre l'humanité et contre les lois de la guerre un crime qui mérite au moins autant d'être jugé que les juges qui tous ceux commis durant les récentes opérations navales.

Le troisième incident a eu lieu environ quarante-huit heures plus tard. Un sous-marin allemand a attaqué le vapeur *Ruel*. Le *Ruel* qui n'avait fait aucune résistance, commença à couler, l'équipage se réfugiait dans les chaloupes et pendant qu'il essayait de se sauver, il fut attaqué à coups de fusil et de shrapnells ; il y eut un homme tué et huit grièvement blessés dont le patron du vapeur. Les dépositions faites à ce sujet sous la foi du serment, ne citent rien pouvant justifier ce lâche attentat commis de sang-froid.

Il semble au gouvernement britannique que ces trois incidents, presque simultanés quant à l'époque et peu différents quant à leur nature, pourraient avec l'affaire du *Baralong*, être portés devant un tribunal d'enquête impartiale, comme par exemple devant un tribunal composé d'officiers de la marine des Etats-Unis. Cette proposition était agréée, le gouvernement britannique était prêt à accepter, mais le tribunal semblait exiger.

Le gouvernement britannique ne juge pas nécessaire de faire une enquête sur l'incident que la marine britannique a été coupable d'inhumanité. Suivant les derniers chiffres obtenus, il y a eu 1.150 marins allemands sauvés par les Anglais et quelques autres circonstances très difficiles et périlleuses. La marine allemande n'a, à son actif, rien de pareil. Peut-être parce que l'occasion lui en a manqué !

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

L'arrestation à Salonique des consuls ennemis

Les perquisitions ont donné des résultats intéressants Salonique, 5 Janvier.

Rien d'intéressant à signaler, si ce n'est que les arrestations et les perquisitions continuent. L'état-major a commencé hier la publication des premiers résultats de l'inventaire des archives des consuls. Les premiers documents très importants relèvent une grande organisation d'espionnage recevant des ordres de Berlin, de Vienne, de Sofia et de Constantinople. L'état-major promet de nouveaux documents sensationnels.

Les agents de l'ennemi en avaient déjà trop vu La Haye, 5 Janvier.

Le *Vaderland* écrit que l'arrestation des consuls à Salonique est la conséquence naturelle des hésitations de la Grèce, bien que les mesures prises par les puissances de l'Entente ne soient pas empreintes d'un sentiment bien amical pour le gouvernement hellénique. Les Alliés, ajoute le même journal, ont commis la faute de penser trop tard au danger qui résultait de la présence des consuls et du personnel consulaire de leurs ennemis qui en avaient déjà trop vu.

L'émol en Allemagne

Genève, 5 Janvier.
La presse allemande commente, naturellement, avec la dernière violence, le travail d'épuration accompli par les autorités franco-anglaises à Salonique. *La Gazette de Francfort* espère que cet acte inouï va déterminer, dans un avenir prochain, l'expulsion définitive de l'Entente des Balkans. Elle conclut en disant : « Nous ne sommes pas sûrs que la Grèce répondra à cette mesure ; mais si elle le faisait, elle nous remplirait de joie, non pas pour des motifs égoïstes, mais simplement par amour profond pour la Grèce et ses deux ». (1)

Le correspondant à Sofia du *Berliner Tageblatt* rapporte les propos d'une personnalité diplomatique d'un pays des puissances centrales, elle aussi, doivent réclamer de la Grèce des garanties contre le retour d'actes semblables. Il ajoute : « C'est une situation anormale que celles des puissances centrales et de la Bulgarie qui ne peuvent marcher sur Salonique autrement que par un corridor, qui pourrait se refermer derrière elles ; non pas qu'elles suspectent les intentions grecques, mais contre les volontés de la Grèce. Le journal en vient à déclarer qu'un éclaircissement de cette situation s'impose, et que la Grèce ne veut pas se décider à sortir de la neutralité, elle doit tout au moins laisser le champ libre ou démolir. »

Les correspondants des journaux allemands d'Athènes prétendent que l'accusation d'espionnage portée contre les consuls est simplement ridicule, ceux-ci ayant été à ce point surveillés par la police secrète de l'Entente, que tout acte d'espionnage leur était impossible. Des nouvelles de Constantinople n'en veulent pas moins rassurer l'opinion en affirmant que les consuls ont eu le temps de détruire toutes les archives. L'As Est apprend de Salonique que parmi les personnes arrêtées, se trouvent le directeur de l'école allemande et le rédacteur en chef d'un journal paraissant en français. Le *Nouvel Siècle*, qui ne tenait pas le parti de l'Entente.

La Grèce et l'arrestation du consul bulgare

Amsterdam, 5 Janvier.
Un télégramme de Sofia annonce que le ministre de Grèce a informé M. Radoslavoff que le gouvernement grec avait énergiquement protesté contre l'arrestation du consul de Bulgarie à Salonique. M. Radoslavoff satisfait exprime ses vœux pour que les deux pays maintiennent leurs relations de bon voisinage.
Amsterdam, 5 Janvier.
Selon une dépêche de Sofia, M. Naoum, ministre de Grèce, a remis à M. Radoslavoff le texte de la note qu'il a adressée au gouvernement grec contre l'arrestation des consuls des puissances centrales à Salonique.
Le ministre a déclaré que le gouvernement grec, par tous les moyens en son pouvoir, essayait d'obtenir ce qu'il demandait dans la note.

La Grèce désire sincèrement éviter tout malentendu avec les puissances centrales, et conserver les bonnes relations qu'elle entretient avec elles.

La protestation de la Grèce

Athènes, 5 Janvier.
Une protestation écrite contre l'arrestation de sujets grecs à Salonique a été remise, le 3 janvier, aux ministres de l'Entente.
La note est très énergique, et demande que les personnes arrêtées soient relâchées.
La protestation a été déjà remise aux gouvernements de l'Entente par les légations grecques.
La réponse n'est pas encore parvenue.

Le camp d'aviation allemand bombardé par nos avions

Athènes, 4 Janvier.
Au cours d'une reconnaissance, des avions alliés ont bombardé Guevghet, et détruit les hangars du camp d'aviation allemand.

Les soldats serbes dans nos rangs

Athènes, 5 Janvier.
Douze cents soldats serbes sont arrivés à Salonique et ont été enrôlés dans l'armée des Alliés.
L'administration des chemins de fer orientaux à Vienne a transmis au ministre des Communications à Athènes une nouvelle protestation contre la main mise sur la ligne par les armées grecques.

L'organisation des nos lignes de défense

Salonique, 5 Janvier.
Des avions français ont survolé fréquemment, ces derniers jours, les lignes ennemies ; il n'y a rien de nouveau à signaler sur le front ; les Alliés continuent à organiser leur ligne de défense.

En Bulgarie

Salonique, 5 Janvier.
Selon des informations d'excellente source, reçues de Sofia, un grand mouvement d'opinion se dessine en Bulgarie, même dans les milieux ayant le plus poussé à la guerre, en faveur de la conclusion d'une paix séparée.
On estime que la Bulgarie ayant occupé tous les territoires qu'elle revendiquait n'a plus aujourd'hui aucun intérêt à poursuivre des hostilités, dont le seul résultat ne pourrait être que de servir les projets des Austro-Allemands et de mettre le pays dans une situation d'infériorité dangereuse vis-à-vis de ces derniers en affaiblissant l'armée nationale.
D'autre part, l'officier *Echo de Bulgarie* annonce le licenciement prochain des *opoltovitch* (territoriaux).

En Grèce

Le ministre de France à Athènes dément des nouvelles inexactes.

REPRÉSAILLES TURQUES

Une déclaration de Talat bey à la Chambre ottomane.
Genève, 5 Janvier.
On mande de Constantinople que dans la séance d'hier de la Chambre des députés ottomans, Talat bey a déposé une interpellation dans le but de savoir quelles mesures de représailles ont été prises à la suite de l'arrestation des consuls de Salonique.

Talat bey, ministre de l'Intérieur a répondu : « Notre ministre à Athènes a fait savoir que nous consultons à Salonique à été arrêté, ainsi que les consuls d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Bulgarie, par ordre du général Sarrazin, sous l'impulsion d'avoir fait des signaux aux avions qui ont survolé Salonique. Le gouvernement impérial, par l'intermédiaire de l'ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople a proposé contre cette mesure, qui constitue une violation flagrante du droit des gens. Au cas où satisfaction ne lui serait pas donnée, le gouvernement a décidé, quoique à son grand regret, de prendre des mesures de représailles, sans tenir compte du droit des gens. Les représailles auxquelles nous aurons recours ne seront en aucun cas moins sévères que celles auxquelles nous aurons recours, sans être assurés que le gouvernement remplira son devoir avec énergie ».

Sur le front franco-anglais

Mackensen a reçu l'ordre de nous attaquer.
Lausanne, 5 Janvier.
Suivant la « Gazette de Francfort », le maréchal Mackensen vient de recevoir l'ordre de commander l'offensive contre les troupes de la Quadruple Entente.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
La situation n'a subi aucune modification, mais les rassemblements considérables de troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

lié l'attaque bulgare ou bulgaro-allemande. Si l'ennemi se décide à franchir la frontière hellénique, nous ne représentons pas la volonté nationale grecque, et que son sort dépend uniquement de la réussite ou non de la politique allemande.

LES POURPARLERS AVEC LA GRECE

Comment les Alliés parlèrent au colonel Pallis.
Paris, 5 Janvier.
A Salonique, dit la *France de Demain*, à l'armée d'Orient, qui a bien le droit de savoir si on ne la poignarderait pas dans le dos, le roi Constantin délègue le colonel Pallis, plus germanophile de tous les officiers hellènes.

L'attaque ennemie serait imminente

Milan, 5 Janvier.
Les correspondants italiens télégraphient de Salonique qu'ils croient à l'imminence de l'attaque ennemie.
Ces dépêches sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles reflètent l'opinion du haut commandement des Alliés.

Le camp d'aviation allemand bombardé par nos avions

Athènes, 4 Janvier.
Au cours d'une reconnaissance, des avions alliés ont bombardé Guevghet, et détruit les hangars du camp d'aviation allemand.

Les soldats serbes dans nos rangs

Athènes, 5 Janvier.
Douze cents soldats serbes sont arrivés à Salonique et ont été enrôlés dans l'armée des Alliés.

L'organisation des nos lignes de défense

Salonique, 5 Janvier.
Des avions français ont survolé fréquemment, ces derniers jours, les lignes ennemies ; il n'y a rien de nouveau à signaler sur le front ; les Alliés continuent à organiser leur ligne de défense.

En Roumanie

L'intervention est possible avant le printemps.
London, 5 Janvier.
Le correspondant des « Daily News » à Rome télégraphie : « Je suis informé de source diplomatique que l'intervention de la Roumanie, en faveur des Alliés, est possible avant le printemps ».

En Bulgarie

Salonique, 5 Janvier.
Selon des informations d'excellente source, reçues de Sofia, un grand mouvement d'opinion se dessine en Bulgarie, même dans les milieux ayant le plus poussé à la guerre, en faveur de la conclusion d'une paix séparée.

En Grèce

Le ministre de France à Athènes dément des nouvelles inexactes.

REPRÉSAILLES TURQUES

Une déclaration de Talat bey à la Chambre ottomane.
Genève, 5 Janvier.
On mande de Constantinople que dans la séance d'hier de la Chambre des députés ottomans, Talat bey a déposé une interpellation dans le but de savoir quelles mesures de représailles ont été prises à la suite de l'arrestation des consuls de Salonique.

Sur le front franco-anglais

Mackensen a reçu l'ordre de nous attaquer.
Lausanne, 5 Janvier.
Suivant la « Gazette de Francfort », le maréchal Mackensen vient de recevoir l'ordre de commander l'offensive contre les troupes de la Quadruple Entente.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
La situation n'a subi aucune modification, mais les rassemblements considérables de troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

les aveux des journaux gouvernementaux, appelle la nouvelle Chambre : « La Reichstag hellénique » puisqu'il ne représente pas la volonté nationale grecque, et que son sort dépend uniquement de la réussite ou non de la politique allemande.

LES POURPARLERS AVEC LA GRECE

Comment les Alliés parlèrent au colonel Pallis.
Paris, 5 Janvier.
A Salonique, dit la *France de Demain*, à l'armée d'Orient, qui a bien le droit de savoir si on ne la poignarderait pas dans le dos, le roi Constantin délègue le colonel Pallis, plus germanophile de tous les officiers hellènes.

L'attaque ennemie serait imminente

Milan, 5 Janvier.
Les correspondants italiens télégraphient de Salonique qu'ils croient à l'imminence de l'attaque ennemie.
Ces dépêches sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles reflètent l'opinion du haut commandement des Alliés.

Le camp d'aviation allemand bombardé par nos avions

Athènes, 4 Janvier.
Au cours d'une reconnaissance, des avions alliés ont bombardé Guevghet, et détruit les hangars du camp d'aviation allemand.

Les soldats serbes dans nos rangs

Athènes, 5 Janvier.
Douze cents soldats serbes sont arrivés à Salonique et ont été enrôlés dans l'armée des Alliés.

L'organisation des nos lignes de défense

Salonique, 5 Janvier.
Des avions français ont survolé fréquemment, ces derniers jours, les lignes ennemies ; il n'y a rien de nouveau à signaler sur le front ; les Alliés continuent à organiser leur ligne de défense.

En Roumanie

L'intervention est possible avant le printemps.
London, 5 Janvier.
Le correspondant des « Daily News » à Rome télégraphie : « Je suis informé de source diplomatique que l'intervention de la Roumanie, en faveur des Alliés, est possible avant le printemps ».

En Bulgarie

Salonique, 5 Janvier.
Selon des informations d'excellente source, reçues de Sofia, un grand mouvement d'opinion se dessine en Bulgarie, même dans les milieux ayant le plus poussé à la guerre, en faveur de la conclusion d'une paix séparée.

En Grèce

Le ministre de France à Athènes dément des nouvelles inexactes.

REPRÉSAILLES TURQUES

Une déclaration de Talat bey à la Chambre ottomane.
Genève, 5 Janvier.
On mande de Constantinople que dans la séance d'hier de la Chambre des députés ottomans, Talat bey a déposé une interpellation dans le but de savoir quelles mesures de représailles ont été prises à la suite de l'arrestation des consuls de Salonique.

Sur le front franco-anglais

Mackensen a reçu l'ordre de nous attaquer.
Lausanne, 5 Janvier.
Suivant la « Gazette de Francfort », le maréchal Mackensen vient de recevoir l'ordre de commander l'offensive contre les troupes de la Quadruple Entente.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
La situation n'a subi aucune modification, mais les rassemblements considérables de troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

personnes à ravitailler est énorme, attendu que tout manque, et que les Albanais ont autant besoin que les réfugiés serbes d'être secourus.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien.
Rome, 5 Janvier.
Le général Cadorna fait le communiqué officiel suivant :

LES POURPARLERS AVEC LA GRECE

Comment les Alliés parlèrent au colonel Pallis.
Paris, 5 Janvier.
A Salonique, dit la *France de Demain*, à l'armée d'Orient, qui a bien le droit de savoir si on ne la poignarderait pas dans le dos, le roi Constantin délègue le colonel Pallis, plus germanophile de tous les officiers hellènes.

L'attaque ennemie serait imminente

Milan, 5 Janvier.
Les correspondants italiens télégraphient de Salonique qu'ils croient à l'imminence de l'attaque ennemie.
Ces dépêches sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles reflètent l'opinion du haut commandement des Alliés.

Le camp d'aviation allemand bombardé par nos avions

Athènes, 4 Janvier.
Au cours d'une reconnaissance, des avions alliés ont bombardé Guevghet, et détruit les hangars du camp d'aviation allemand.

Les soldats serbes dans nos rangs

Athènes, 5 Janvier.
Douze cents soldats serbes sont arrivés à Salonique et ont été enrôlés dans l'armée des Alliés.

L'organisation des nos lignes de défense

Salonique, 5 Janvier.
Des avions français ont survolé fréquemment, ces derniers jours, les lignes ennemies ; il n'y a rien de nouveau à signaler sur le front ; les Alliés continuent à organiser leur ligne de défense.

En Roumanie

L'intervention est possible avant le printemps.
London, 5 Janvier.
Le correspondant des « Daily News » à Rome télégraphie : « Je suis informé de source diplomatique que l'intervention de la Roumanie, en faveur des Alliés, est possible avant le printemps ».

En Bulgarie

Salonique, 5 Janvier.
Selon des informations d'excellente source, reçues de Sofia, un grand mouvement d'opinion se dessine en Bulgarie, même dans les milieux ayant le plus poussé à la guerre, en faveur de la conclusion d'une paix séparée.

En Grèce

Le ministre de France à Athènes dément des nouvelles inexactes.

REPRÉSAILLES TURQUES

Une déclaration de Talat bey à la Chambre ottomane.
Genève, 5 Janvier.
On mande de Constantinople que dans la séance d'hier de la Chambre des députés ottomans, Talat bey a déposé une interpellation dans le but de savoir quelles mesures de représailles ont été prises à la suite de l'arrestation des consuls de Salonique.

Sur le front franco-anglais

Mackensen a reçu l'ordre de nous attaquer.
Lausanne, 5 Janvier.
Suivant la « Gazette de Francfort », le maréchal Mackensen vient de recevoir l'ordre de commander l'offensive contre les troupes de la Quadruple Entente.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
La situation n'a subi aucune modification, mais les rassemblements considérables de troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

Les troupes ennemies à la frontière grecque

Salonique, 5 Janvier.
Les troupes ennemies à la frontière grecque accentuent le bruit d'une offensive prochaine contre les positions franco-anglaises du camp retranché.

de tous les réfugiés et de leurs familles, et de réquisitionner à cet effet tous les immeubles dont ils pourraient avoir besoin. Quant à ceux qui ont voulu, en dehors de l'administration, se rendre, à leurs frais, dans la ville qu'ils ont choisie, il nous est difficile, puisqu'ils ne s'adressent pas à nous, de connaître les difficultés qu'ils éprouvent à se loger ; mais, même pour le cas de rapatriés venus à Paris *proprio motu* et à leurs frais, et trouvant difficilement un logement, la Préfecture de police, lorsqu'elle est avisée, assure à tous les rapatriés l'abri, la nourriture et l'entretien.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien.
Rome, 5 Janvier.
Le général Cadorna fait le communiqué officiel suivant :

LES POURPARLERS AVEC LA GRECE

Comment les Alliés parlèrent au colonel Pallis.
Paris, 5 Janvier.
A Salonique, dit la *France de Demain</*

Les Faiseurs de « Réformes » L'Aventurier Garfunkel est arrêté à Genève

Paris, 5 Janvier.
A la date du 6 octobre, la Sûreté générale transmit au ministre de la Guerre le dossier d'une enquête relative à des agissements frauduleux de certains personnes ayant pour but de faire obtenir des réformes des militaires. Une information fut immédiatement ouverte qui, entre le 11 et le 27 octobre, amena l'arrestation de Garfunkel. C'est à la date du 27 octobre que fut relevée par l'instruction la complicité dans cette affaire du nommé Garfunkel Itzka. Une perquisition fut opérée à son domicile dès le lendemain, 28 octobre. Le nommé Garfunkel avait quitté la France. Plusieurs commissaires et inspecteurs de la Sûreté générale furent chargés des recherches. Celui-ci vint à bout de le retrouver. Les inspecteurs Simon et Louis, de la direction de la Sûreté générale ont procédé le 4 janvier à l'arrestation de Garfunkel à Genève.

Voici, sur cette arrestation, les détails que nous adresse notre correspondant particulier :
Genève, 5 Janvier.
La police de Sûreté a arrêté le complice du docteur Lombard, Itzka Garfunkel.
L'Aventurier était arrivé lundi à Genève. Notre police, avec laquelle s'étaient mis en rapport deux inspecteurs de la Sûreté générale de Paris, retrouva bien vite sa trace. On sut qu'il était descendu dans une villa de la route de Chêne. Hier soir, vers 8 heures, M. le commissaire Vétillard, après s'être avisé avec M. Perrier, directeur de la police centrale, une longue conférence, décida de procéder à l'arrestation de l'Aventurier.
Accompagné de M. Vétillard, de la Sûreté, d'une douzaine de nos meilleurs agents et de deux inspecteurs français, le magistrat se rendit à la villa de la route de Chêne qu'il encercla et dans laquelle il pénétra avec les policiers français. Avant qu'il n'ait eu le temps de dévisser un mouvement de résistance, Garfunkel était mis dans l'impossibilité de fuir. Il fut embarqué dans un taxi qui l'amena quelques minutes plus tard dans les bureaux du commissariat de la Grand'Rue, où M. Vibert procéda à l'interrogatoire de son prisonnier.

Ce dernier reconnut sans difficulté qu'il était bien le personnage que recherchait avec une fièvreuse activité les policiers français et suisse. Il raconta comment il était venu à Genève avec l'intention de se rendre au Canada, tout cela avec un état civil d'emprunt naturellement.
Après avoir obtenu ces aveux, M. Vibert fit écrouer Garfunkel à la prison de Saint-Antoine, sous l'inculpation de faux et usage de faux en écritures publiques, escroqueries, corruption de fonctionnaires, etc.
M. Vibert a opéré dans la soirée une perquisition dans la chambre habitée par l'Aventurier à la route de Chêne. Des documents ont été saisis : lettres, certificats médicaux et en assez grand nombre pour remplir plusieurs valises et deux malles de voyage.
Dès que les formalités d'extradition seront accomplies, Garfunkel sera remis à la justice française. — R.

Les Courtiers de commerce et la Guerre

Nous recevons communication de la lettre suivante adressée à MM. Simon Gattlier, notaire, membre du Comité de la Guerre, et Louis Racine, secrétaire, vice-président des Ministères de Marseille : Félix Robert, ministre, membre de la Chambre de Commerce de Marseille, et Michel Stievenot, ministre, membre de la Commission de ratification de la Chambre de Commerce :

Messieurs,
J'ai eu une protestation aux journaux et une autre plus détaillée au gouvernement au sujet de la suppression du courtage d'usage de la Chambre de Commerce et de la diminution des courtages sur les blets et farines dans les prix de revient de produits de base.
Je compte sur vos hautes situations et sur vos très grandes influences pour bien vouloir nous aider et venir en aide à nos collègues des syndicats mineurs et de la Chambre de Commerce de se joindre à nous pour la réussite de nos justes revendications.
Vous voudrez bien rappeler aux ministères de notre place qu'au moment où nous sommes traversés le moment serait bien choisi pour eux de payer leurs dettes de reconnaissance aux courtiers et aux autres personnes qui ont employé leur intelligence, leurs capitaux, leurs garanties ainsi que les capitaux de leurs amis au développement de l'industrie nationale.
Il ne faudrait pas aussi qu'il puisse planer plus longtemps le doute que les ministères et les négociants en blets, notamment, les courtiers et les courtiers de toutes les opérations avec le gouvernement dans un tel état de gêne. Il ne faudrait pas non plus que le progrès soit un jour démenti et une figure d'épave devienne aussi en France synonyme de la vie dans l'industrie.
Vous savez aussi bien que moi que depuis la déclaration de guerre le commerce n'est plus libre et métré la difficulté dans l'industrie, nous avons nos familles, nos collègues mobilisés à aider.
Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.
Antoine CAVALIER,
7, cours Davilliers,
Membre du Comité provisoire des courtiers, représentant délégué à la Chambre de Commerce.

P.-S. — J'appréhends à l'instant que la mission A. Maillet et Cie paye aux courtiers en blets le courtage d'usage de la Chambre de Commerce de la rue de la République, à Marseille, toutes mes félicitations pour ce beau geste. Je ne voudrais pas en parler publiquement, j'ai pu froisser sa modestie, mais il vous ira bien mieux que dans l'intimité de mes collègues, cela est absolument nécessaire.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :
De M. Marius Beaumond, soldat au 10^e d'artillerie, mort pour la patrie, à l'hôpital militaire de notre ville, le 4 janvier dernier, à l'âge de 23 ans.
De M. Pierre Biglione, bombardier au 163^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 novembre 1915, à l'âge de 29 ans.
De M. Baptiste Biglione, soldat au 162^e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 6 décembre 1915, à l'âge de 24 ans.
De M. Ferdinand Scéna, mort pour la patrie, à l'âge de 20 ans.
De M. Charles Ghiglione, soldat au 15^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 30 ans.

Permissionnaires des régions envahies

Les permissionnaires sans foyer qui, par les soins de l'Assistance aux soldats des régions envahies, ont pu passer leur permission dans des familles marseillaises, ont un souvenir enthousiaste de notre ville et de l'accueil qu'ils y ont reçu, aussi l'un d'eux écrit-il : « Je garderai un souvenir ému de mon voyage à Marseille, car je puis dire que je n'y ai vu que de belles choses et de bonnes gens. » C'est également un souvenir plein d'estime et de sympathie qu'ont laissé tous nos braves combattants dans les familles qui les ont accueillis. Aussi l'Œuvre sollicite-t-elle à nouveau des offres d'hospitalisation pour ses protégés ; s'adresser, à l'adresse de la Préfecture, de 10 heures à 7 heures.

Les Blessés militaires chez Monnier

L'établissement Monnier était à nouveau hier le terminus de la promenade organisée par le Syndicat d'Initiative de Provence qui avait conduit deux cents blessés des hôpitaux de la rue Thomas, du Boukhal, du Château Saint-Victor, des 23 et 42, rue du Commandant-Nollan, du Château des Fleurs et de l'Ange-François, par les quais jusqu'à Saint-André.
A leur station de la Plage, nos sympathiques collus ont fait honneur au lunch qui

leur fut servi ; mandarines, brochets et pâtisseries offertes par Mmes Roubaud, Grenier et Marival tandis qu'un généreux anonyme leur faisait une ample distribution de cigarettes. Un charmant concert leur a permis d'apprécier Mmes Léger, Aimée Rosel, Lise Clavon, du Grand Théâtre de Liège ; Miles Delphine Revertégat, S. Darmand, la divette de l'Alcazar ; MM. Raphaël, M. Audibert, président de l'Œuvre, Aimée, un poulx sous-lieutenant de guerre ; Frémy et les deux petits prodiges Bergeval.
Le piano d'accompagnement était tenu par M. Louis de Mille H. Revertégat.
Nos blessés ont repris en chœur la *Marsellaise* chantée par Mlle D. Revertégat et ont ensuite regagné leurs hôpitaux respectés dans les voitures que la Compagnie des Tramways met si gracieusement à leur disposition.
Nous nous en voudrions de ne pas signaler le rôle toujours répété des bouqueteurs du cours Saint-Louis qui fleurissent si coquettement nos soldats à chacun de leurs passages.

M. Justin GODART à l'Ecole des Mutilés et Blessés de la Guerre

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé, a visité, inopinément, mardi après-midi, l'Ecole des Mutilés et Blessés de la Guerre.
M. Justin Godart ne laisse pas de se préoccuper vivement de la réduction des invalides de la guerre, œuvre nationale et indispensable entre autres, que la guerre a faite. Il a voulu se rendre un compte exact des résultats déjà obtenus à Marseille. Accompagné, dans sa visite, par M. Landouzy, le distingué directeur du Service de Santé de la 15^e région, et par M. Bouquet, directeur de l'Ecole Pratique d'Industrie, qui a assumé la tâche absorbante d'organiser et de diriger l'Institut professionnel, le sous-secrétaire d'Etat a d'abord examiné la section commerciale. Celle-ci forme des comptables, commis en douane, employés de bureau. Il a été donné à M. Justin Godart de constater que les intéressés, pensionnaires de l'Ecole, grâce à l'application dont ils ne cessent de témoigner, assimilent parfaitement l'enseignement pratique qui leur est assuré et qui les met rapidement en état de trouver un travail aux maisons de commerce qui font appel à leurs services.
Les différents ateliers qui ont été ensuite visités ont permis d'apprécier que les avantages de l'enseignement ont été réalisés de façon vraiment intéressante et utile. La visite de la lingerie, de l'infirmerie, des dortoirs et du réfectoire, dotés d'une installation conforme à toutes les règles de l'hygiène, a prouvé que les soins matériels ne font pas défaut à ceux qui compensent leur dénuement par l'acquisition de leur valeur professionnelle et intellectuelle, la réduction physique dont ils ont été si glorieusement atteints.

Chronique Locale

Le Bureau de Bienfaisance a reçu pour les pauvres : Fr. 50 de M^{me} Matel ; 5 francs de M. Charles Leblanc ; 50 francs de M. Roussier, au nom du Comité médical des Bouches-du-Rhône ; 100 francs de la Société Immobilière Marseillaise.
A ces généreux bienfaiteurs, la Commission administrative adresse l'expression de sa bien vive gratitude.
Caisse d'Epargne. — L'Administration de la Caisse d'Epargne des Bouches-du-Rhône fait connaître à ses déposants :
1^o Que le taux d'intérêt pour l'année 1916 est maintenu à fr. 7 1/2 %.
2^o Que, pendant toute la durée de la guerre, les titulaires de livrets ont la faculté de laisser les intérêts s'ajouter à leur capital, même au-dessus de 1.500 francs. Les intérêts ainsi accumulés sont eux-mêmes productifs d'intérêts ;
3^o Qu'en conséquence de la disposition ci-dessus, il n'a été procédé d'office à aucun achat de rente.
A. J. — M. le président de la Chambre de Commerce est informé par M. le sous-intendant Gruet qu'il sera procédé le jeudi, 20 janvier, à 10 heures, à la 1^{re} Sous-Intendance de Marseille, 9, rue Sainte-Victoire, à un concours restreint pour la fourniture de quatre mille quintaux (4.000 café vert, récolte 1914, livrables par tiers le 7 avril, le tiers le 30 avril, à la manifestation militaire, au choix de l'Administration militaire.
Le cahier des charges sera à la disposition des intéressés, à la 1^{re} Sous-Intendance de Marseille et dans toutes les Sous-Intendances de la 15^e région.

La Terre tremble

Sydney, 5 Janvier.
Un tremblement de terre s'est produit le 31 janvier. Le centre du phénomène serait à l'ouest de l'Indonésie, dans la mer de Chine méridionale, à 200 milles de la Nouvelle-Géorgie. Les régions voisines du sud-est sont dévastées.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1894-96. — Le numéro 178.134 gagne 100.000 francs.
Le numéro 490.231 gagne 20.000 francs.
Les numéros 201.192 et 253.553 gagnent chacun 10.000 francs.
Les numéros 97.929, 28.456 et 144.826 gagnent chacun 2.500 francs.
Les quatre-vingt numéros suivants : 263.501, 37.301, 74.377, 383.222, 248.550, 224.007, 43.911, 144.495, 308.394, 39.369, 150.261, 182.000, 404.358, 4.034 gagnent chacun 1.000 francs.
763 numéros sont remboursables au pair.
VILLE DE PARIS 1912 (3 %). — Le numéro 198.290 gagne 200.000 francs.
Le numéro 452.734 gagne 10.000 francs.
Les cinq numéros suivants : 263.726, 245.023, 32.559, 642.885, 41.909 gagnent chacun 1.000 francs.
Les trente-cinq numéros suivants : 83.138, 176.639, 241.004, 507.469, 464.228, 511.085, 500.300, 303.811, 617.378, 624.026, 321.822, 577.311, 514.411, 184.390, 339.063, 576.085, 681.317, 249.017, 292.990, 139.304, 67.027, 568.585, 563.658, 595.277, 548.351, 339.015, 284.192, 37.764, 202.000, 607.783, 598.047, 248.330, 618.537, 309.303 gagnent chacun 500 francs.
FONCIERES 1895. — Le numéro 323.113 gagne 100.000 francs.
Le numéro 452.734 gagne 25.000 francs.
Les six numéros suivants : 263.994, 820.947, 724.657, 41.583, 587.678, 370.027 gagnent chacun 5.000 francs.
Les quarante-cinq numéros suivants : 134.138, 517.701, 708.121, 324.128, 388.539, 884.330, 617.415, 42.559, 956.155, 690.086, 100.659, 581.218, 588.160, 683.401, 875.609, 726.298, 305.535, 642.406, 152.439, 88.610, 848.336, 231.813, 220.201, 914.411, 514.001, 491.327, 707.514, 398.329, 394.833, 298.497, 105.522, 519.136, 527.309, 10.251, 470.991, 891.095, 961.055, 261.824, 145.771, 64.013, 121.790, 536.305, 695.554, 447.335 gagnent chacun 1.000 francs.
FONCIERES 1879. — Le numéro 593.031 et 193.116 gagnent chacun 100.000 francs.
Le numéro 455.617 gagne 25.000 francs.
Les numéros 1.530.071 et 1.187.103 gagnent chacun 10.000 francs.
Les quatre-vingt numéros suivants : 1.712.783, 1.529.435, 1.100.130, 682.539, 197.173 gagnent chacun 5.000 francs.
Les quatre-vingt-dix numéros suivants : 419.371, 868.587, 1.330.637, 991.994, 1.133.391, 1.127.228, 633.312, 43.594, 1.489.541, 216.330, 2.052.322, 1.366.772, 1.745.305, 187.721, 1.763.361, 1.763.532, 1.734.424, 1.418.152, 589.080, 574.024, 536.264, 1.179.049, 1.548.198, 717.313, 826.917, 181.779, 1.198.152, 815.589, 563.767, 865.497, 1.221.040, 1.472.324, 573.775, 62.261, 1.630.312, 1.563.738, 1.393.465, 110.652, 927.355, 718.145, 890.738, 846.838, 1.124.677, 1.028.214, 1.236.332, 157.758, 257.298, 569.506, 1.661.443, 136.962, 440.451, 1.304.129, 531.354, 145.262, 1.680.623, 1.622.139, 1.476.094, 172.028, 591.020, 1.736.332, 1.740.980, 1.255.387, 836.387, 1.020.002, 1.020.002, 1.007.985, 1.175.205, 584.519, 244.535, 995.954, 398.720, 354.311, 55.406, 1.124.732, 342.267, 1.196.534, 874.077, 1.730.328, 673.821, 64.814, 32.897, 1.285.062, 520.262, 1.578.335, 1.488.036, 1.627.799, 1.045.199, 1.565.571, 1.472.738, 1.518.371, 1.572.685 gagnent chacun 1.000 francs.
FONCIERES 1913. — Le numéro 1.125.075 gagne 100.000 francs.
Le numéro 1.350.145 gagne 10.000 francs.
Les dix numéros suivants : 492.911, 599.705, 288.611, 332.154, 1.927.184, 919.269, 684.959, 1.279.384, 920.524, 539.570 gagnent chacun 5.000 francs.
Les cinquante numéros suivants : 753.102, 1.189, 850.273, 563.304, 330.953, 498.138, 35.180, 480.930, 205.788, 708.121, 673.821, 682.214, 32.897, 1.438, 170.353, 203.771, 259.307, 689, 999, 207, 806.741, 422.720, 582.083, 672.252, 327.657, 546.448, 725.057, 510.574, 572.831, 549.684, 943.988, 373.493, 780.827, 225.215, 172.282, 955.881, 335, 172, 835.728, 499.635, 791.763, 439.650, 309.694, 725.267, 411.456, 720.645, 99.452, 357.013, 761.849, 338.639, 176.114, 422.390 gagnent chacun 1.000 francs.

du camarade Jalabert, du groupe Gaston-Crémière, qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 8 heures de l'après-midi, traverse Gayet, fortin de Montredon (arrêté après l'égérie).

On agresse. — Rue de la Loi, près de son domicile, avant-hier, vers 10 heures, M^{me} Jeanne Berton, demeurant 15, rue de la Loi, était assaillie par trois jeunes vauriens qui lui ont arraché son réticelle contenant une bourse en argent doré avec une certaine somme, un mandat de 68 francs et divers objets et papiers. Les agresseurs sont activement recherchés.

Meurtre par une auto. — Avant-hier, vers 4 heures et demie du soir, rue Grignan, près de la rue de la Paix, M. Cubisot, âgé de 70 ans, demeurant impasse Gagliardo, 5, était heurté et jeté à terre par l'auto de M^{me} veuve Vilhelen, conduite par le chauffeur Diamonti Barthelemy. M. Cubisot fut contusionné au genou et à la cuisse droite. Après avoir reçu des soins à la pharmacie Manuel, il a été transporté par l'auto à son domicile.

Accident de travail. — Aux Chantiers de Provence, chemin de la Madrague, 10, avant-hier, vers 4 heures du soir, le maçon Charles Grandio, 40 ans, demeurant rue Reineard, 35, est tombé d'un échafaudage, vers 10 heures, de quatre mètres. Il recut des soins à la pharmacie spéciale des Chantiers et fut ensuite conduit à la Conception. Son état ne serait pas grave.

Les Indésirables. — Sur mandat de M. Richou, juge d'instruction, Paris, Saïghy, Saïghy, arrêté hier, la nommée Fagny Cyrienne Jeanne, 21 ans, courtière, habitant 14, cours Saint-Louis, inculpée de vol et complicité.

Autor de Marseille

AIX. — Faculté des Lettres d'Aix. — Cours publics du 10 au 15 janvier 1916 :
Lundi, à 8 h. M. Clerc : La chute de Chateaubriand ; à 5 h. M. Ducros : Le complot contre Rousseau.
Mardi, à 3 h. 45. M. Brenon : Les Olympiennes ; à 5 h. M. Constans : L'influence des troubadours.
Mercredi à 10 h. 45. M. Bonafant : Le Paradis, chant II (suite) ; à 4 h. 15. M. Blondel : Kultur et Civilisation.
Vendredi, à 10 h. 30. M. Constans : Le roman d'Alexandre en vers de 12 syllabes.

Placements en Bons de la Défense nationale

Au moment de l'échéance importante des coupons de janvier, nous croyons devoir revenir sur le placement en bons de la Défense Nationale que le Trésor propose d'effectuer, comme il l'a fait d'ailleurs sans interruption, depuis le début des hostilités.
Il s'agit d'un placement temporaire des plus intéressants. En effet, on sait que le prêt d'intérêt, payable d'avance, est fixé à 4 % l'an pour ceux à 3 mois, à 5 % ceux à 6 mois et à 1 an.
Il sont, de plus, abordables à tous. Les capitalistes, les commerçants, les industriels qui ont à remployer temporairement des sommes plus ou moins grandes, de même que le petit épargnant, peuvent les utiliser, grâce à la diversité de leurs coupures, puisqu'il existe des bons de 100 francs, 500 francs, 1.000 francs et au-dessus.
Il est à peine besoin d'ajouter qu'ils constituent un placement des plus sûrs. Aussi les a-t-on toujours pris avec le plus grand empressement.

Deux condamnations à mort à Alger

Alger, 5 Janvier.
Le Conseil de guerre a condamné aujourd'hui, à la peine de mort, deux indigènes nommés Laouel Laroussi et Ben Azoua Saïd Ali qui, le 22 août dernier, ont étranglé la femme Rames, fermière à Saint-Ferdinand, pour la voler.

L'Italie en Guerre

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :
Dans la journée du 3 janvier, deux avions autrichiens ont fait une incursion vers Verona. Mais, battus par le feu de nos batteries anti-aériennes avant d'atteindre leur objectif, ils se sont enfuis dans la direction du Nord, laissant tomber quelques bombes, qui ne causèrent aucun dégât.
Dans la zone de Monte-Croce-Comeleo, des tirs ajustés de nos artilleurs ont empêché le campement de la vallée de Fischlein ont obligé un gros détachement autrichien de se retirer vers Moos.
En plusieurs endroits, notamment dans la zone de Carnio, le feu de nos batteries a bouleversé des retranchements, mettant en fuite leurs défenseurs.
Sur le Carso, l'ennemi a attaqué de nouveau nos positions du mont San-Michele. Mais il a été repoussé encore une fois avec de grosses pertes.
De hardies incursions de nos patrouilles nous ont valu la capture d'un détachement de prisonniers.

L'Action russe en Bukovine et en Galicie

Le système de lord Derby ne s'appliquait pas à l'Irlande. En conséquence, le projet de loi visant également ce pays.
J'aurais voulu éviter ce projet, mais le juge nécessaire et j'espère qu'il recevra l'assentiment général. Je demande au Parlement et au pays si l'on peut éprouver quelque sympathie pour ces hommes et ces jeunes gens qui ne possèdent aucune raison d'exemption, sont la cause de la création d'une loi spéciale pour les obliger à remplir leur devoir, pendant la période critique que traverse notre histoire.
« J'espère toujours, d'ailleurs, que la conscription, telle qu'elle est comprise par le projet de loi, restera lettre morte, que les hommes s'avancent maintenant de leur propre volonté, les autorités militaires leur permettent de s'entraîner sous le système des groupes qui va être remis en vigueur.
« Si le projet passe, ajoute sir John Simon, et bien que j'espère qu'il ne passera pas, je ne serai jamais du côté de ceux qui lui opposeront une résistance violente.
« La séance continue.

Un Combat naval sur le lac Tanganyika

Un navire de guerre allemand capturé
Londres, 6 Janvier (officiel).
Sur le lac Tanganyika, l'expédition navale britannique a attaqué le 26 décembre le navire de guerre allemand « Kingani ». Elle l'a forcé à capituler après dix minutes de combat.
Les navires britanniques ont ramené au fort le navire allemand, bien qu'il fut très endommagé. Tous les officiers allemands ont été tués.

Les Allocations aux familles des Agriculteurs

Paris, 5 Janvier.
M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a reçu aujourd'hui une délégation du groupe de défense paysanne de la Chambre, qui venait

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 5 Janvier.
Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :
Entre Soissons et Reims, notre artillerie a pris à partie les batteries adverses et causé des dégâts importants aux ouvrages ennemis dans la région au nord-est de Vailly.
En Champagne, nous avons exécuté sur divers points sensibles du front ennemi, des tirs de destruction, qui ont bouleversé les tranchées allemandes et provoqué l'explosion des dépôts de munitions.

Dans les Flandres

Le Conseil supérieur de la Défense Nationale s'est réuni ce matin à l'Élysée. Une nouvelle réunion a eu lieu cet après-midi.
Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :
Tandis que l'artillerie belge a pris à partie les batteries allemandes à l'est de Dismude, l'ennemi a bombardé le village de Nieucappelle.
La lutte à coups de bombes a été reprise avec violence dans le secteur de Steenstraete.

Le débat sur le projet à la Chambre des Communes

Londres, 5 Janvier.
M. Mac Kenna est à sa place au banc des ministres. Sa présence, à côté des membres du Gouvernement, dément le bruit qui a couru au sujet de sa démission.
La séance est ouverte à 11 heures. Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.
Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.

L'Action russe en Bukovine et en Galicie

Le système de lord Derby ne s'appliquait pas à l'Irlande. En conséquence, le projet de loi visant également ce pays.
J'aurais voulu éviter ce projet, mais le juge nécessaire et j'espère qu'il recevra l'assentiment général. Je demande au Parlement et au pays si l'on peut éprouver quelque sympathie pour ces hommes et ces jeunes gens qui ne possèdent aucune raison d'exemption, sont la cause de la création d'une loi spéciale pour les obliger à remplir leur devoir, pendant la période critique que traverse notre histoire.
« J'espère toujours, d'ailleurs, que la conscription, telle qu'elle est comprise par le projet de loi, restera lettre morte, que les hommes s'avancent maintenant de leur propre volonté, les autorités militaires leur permettent de s'entraîner sous le système des groupes qui va être remis en vigueur.
« Si le projet passe, ajoute sir John Simon, et bien que j'espère qu'il ne passera pas, je ne serai jamais du côté de ceux qui lui opposeront une résistance violente.
« La séance continue.

Le débat sur le projet à la Chambre des Communes

Londres, 5 Janvier.
M. Mac Kenna est à sa place au banc des ministres. Sa présence, à côté des membres du Gouvernement, dément le bruit qui a couru au sujet de sa démission.
La séance est ouverte à 11 heures. Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.
Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.

Le débat sur le projet à la Chambre des Communes

Londres, 5 Janvier.
M. Mac Kenna est à sa place au banc des ministres. Sa présence, à côté des membres du Gouvernement, dément le bruit qui a couru au sujet de sa démission.
La séance est ouverte à 11 heures. Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.
Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.

Le débat sur le projet à la Chambre des Communes

Londres, 5 Janvier.
M. Mac Kenna est à sa place au banc des ministres. Sa présence, à côté des membres du Gouvernement, dément le bruit qui a couru au sujet de sa démission.
La séance est ouverte à 11 heures. Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.
Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.

Le débat sur le projet à la Chambre des Communes

Londres, 5 Janvier.
M. Mac Kenna est à sa place au banc des ministres. Sa présence, à côté des membres du Gouvernement, dément le bruit qui a couru au sujet de sa démission.
La séance est ouverte à 11 heures. Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.
Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.

Le débat sur le projet à la Chambre des Communes

Londres, 5 Janvier.
M. Mac Kenna est à sa place au banc des ministres. Sa présence, à côté des membres du Gouvernement, dément le bruit qui a couru au sujet de sa démission.
La séance est ouverte à 11 heures. Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.
Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby, est présent dans la galerie des Lords.

rer la constitution régulière des réserves parfaitement entraînées, dont nous avons besoin.
« Les efforts de lord Derby ont eu pour objet de remédier à cet état de choses. J'espère même que le système de volontaires peut nous avoir procuré tant de soldats splendides, nous aurait permis de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire.
« Je ne considère pas que le changement apporté par le nouveau projet de loi déroge en quoi que ce soit, au principe d'enrôlement volontaire en ce pays. Il va affecter seulement d'une manière plus précise les classes d'hommes, mais, malheureusement, un certain nombre ont une pauvre idée de leur devoir de citoyen, et ont besoin d'une persuasion plus pressante que celle d'un simple appel pour les amener sous les couleurs.
« En faisant ces remarques, mylords, j'exprime simplement mon opinion en tant que soldat, et non en tant que ministre. Les volontaires ont été le système de volontaires pendant la fin victorieuse de la guerre, il y a eu certain que chacun sera d'avis que la chance la plus loyale a été donnée au système dont a été fait un appel pour tirer le meilleur parti possible.
« Le gouvernement demande maintenant au Parlement d'approuver la modification du système qui, dans les circonstances particulières d'un conflit prolongé, a permis de maintenir l'armée, dont nous avons besoin pour remporter la victoire.

Dans les Balkans

Essad Pacha aurait déclaré la guerre à l'Autriche
Londres, 5 Janvier.
Selon une dépêche d'Athènes au « Daily Telegraph », il est officiellement annoncé que Essad pacha a déclaré la guerre à l'Autriche.
Athènes, 5 Janvier.
On mande de Salonique qu'il semble de plus en plus probable que les Allemands et les Bulgares n'entreprendront rien, du moins pour le moment, contre les Alliés à Salonique. On constate, en effet, que l'ennemi fortifie le ligne qu'il occupe actuellement pour se tenir sur la défensive.
Les Allemands préfèrent diriger leurs efforts du côté de l'Albanie, ils voudraient s'emparer de Valona et de Durazzo, et s'y fortifier.

Des avions autrichiens bombardent Saint-Jean-de-Médoua

Paris, 5 Janvier.
Le Consulat général de Monténegro, nous communique la dépêche suivante :
« Cinq avions autrichiens ont jeté sur Saint-Jean-de-Médoua, dix-sept bombes de gros calibres, qui n'ont causé aucun dommage. »
Londres, 5 Janvier.
Certains journaux ont annoncé que le consul de Norvège à Salonique avait été arrêté. Il s'agit, en réalité, de M. Seefelder, suédois autrichien et notable commerçant à Salonique, lequel est consul honoraire de Norvège. Il n'est donc aucunement consul de carrière et n'a pas de rapports d'ordre politique avec le Cabinet de Christiania.

Le débat sur le projet à la Chambre des Communes

Londres, 5 Janvier.
M. Mac Kenna est à sa place au banc des ministres. Sa présence, à côté des membres du Gouvernement, dément le bruit qui a couru au sujet de sa démission.
La séance est ouverte à 11 heures. Le débat sur le projet de loi relatif à la conscription est engagé. Le ministre de la Guerre, lord Derby

